

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques État de situation

Service des loisirs, des sports et du développement des communautés



Comité plénier – Séance publique | 28 janvier 2020



Objectifs de la présentation

- Présenter le cadre de déploiement des services en loisir municipal
- Présenter l'état d'avancement des travaux du plan développement de l'offre en infrastructures aquatiques
- Présenter les options de réaménagement de l'infrastructure aquatique dans le secteur de Masson-Angers
- Présenter la recommandation du choix du scénario

Mise en contexte

MARS 2017

- Dépôt du rapport de la firme RCAA-Planifika
 - Parc aquatique extérieur vieillissant (45 ans – piscines extérieures et pataugeoires)
Certaines piscines extérieures sont en moins bon état
 - RCAA-Planifika recommande la démolition et la reconstruction totale des bassins :
 - À court terme : Desjardins et Fontaine
 - À moyen terme : Laurent-Groulx, Manoir-des-Trembles et Eugène-Sauvageau
- Le comité plénier accepte le dépôt du rapport de la firme RCAA-Planifika, mais souhaite avoir plus d'informations sur les communautés et les besoins des citoyens potentiellement affectés par d'éventuelles démolitions (CP20170307-HC1)
- Mandat au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (CP20170307-HC1) :
 - Réaliser l'analyse des besoins des citoyens ainsi que des profils des communautés touchées

Mise en contexte (suite)

JUIN 2018

- Présentation au comité plénier d'une stratégie de maintien des actifs des piscines extérieures, à la suite de l'analyse des besoins des communautés desservies par les piscines extérieures

PISCINES (Communautés)	MAINTIEN	CHANGEMENT VOCATION	DÉMOLITION	
			COURT TERME	LONG TERME
DESJARDINS (Fournier)		X	X	
FONTAINE (Île de Hull)		X	X	
EUGÈNE-SAUVAGEAU (Mutchmore/Jean-Proulx)		X	X	
LAURENT-GROULX (Gamelin, Riel-Sud)				X
DES TREMBLES (Manoir-des-Trembles)	X			
LAROCQUE (Wrightville)				X
BISSON (Riel-Nord)	X			
JACK-EYAMIE (Masson)	X			

Mise en contexte

(suite)

JUIN 2018

- Le comité plénier rejette les recommandations et mandate le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (CP20180619-HC5) pour :
 - Développer des scénarios de changement de vocation des piscines Desjardins, Fontaine et Eugène-Sauvageau en consultant le milieu, et d'en présenter les résultats pour décision au conseil municipal à l'automne 2019
 - Entreprendre les démarches pour réaliser une mise à jour du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires
- La piscine Jack Eyamie est en bris de service pour l'été 2018

Mise en contexte

(suite)

OCTOBRE 2018

- À la suite d'un bris de service à la piscine Jack-Eyamie, un rapport d'un consultant externe indique qu'elle ne peut pas être réparée

DÉCEMBRE 2018

- Mandat du conseil municipal (CM-2018-989)
 - Préparer un plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques pour l'ensemble du territoire
 - Prévoir le financement de 1,3 M\$ d'un projet dans le secteur de Masson-Angers
 - Adapter le processus de consultation auprès des communautés entourant les piscines Desjardins, Fontaine et Eugène-Sauvageau, en intégrant et en priorisant la communauté entourant la piscine Jack-Eyamie, qui est en bris de service, et en tenant compte de la démarche d'un plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques

Mise en contexte

Démarches de planification et de consultation intégrées

Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires

- Développer un nouveau Plan directeur qui présentera une vision, des orientations et des principes directeurs favorisant le développement cohérent d'infrastructures ayant un impact sur la vitalité des communautés
- Analyse et état de situation – **Septembre à mai 2020**
- Consultations diverses – **Janvier à avril 2020**
- Recommandation au conseil municipal – **Novembre 2020**

Plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques

- Développer une vision de développement des infrastructures aquatiques sur l'ensemble du territoire et un déploiement dans le temps
- Consultations – **Juin à août 2019**
- Rapport d'étape – **Janvier 2020**
- Recommandation au conseil municipal – **Novembre 2020**

Cadre d'analyse pour la planification des infrastructures sportives, récréatives et communautaires incluant le plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques

Mise en contexte

Cadre d'analyse pour la planification des infrastructures sportives, récréatives et communautaires et incluant le plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques

- Différents indicateurs doivent être considérés dans le cadre du développement du plan de l'offre en infrastructures sportives, récréatives et communautaires pour l'ensemble du territoire
- Le Cadre de déploiement des services en loisir municipal, développé par l'Association québécoise du loisir municipal est un outil de référence
- Il est le résultat d'une démarche de recherche et de développement, menée avec la collaboration de professionnels et de chercheurs, à laquelle la Ville de Gatineau a participé
- La Commission des loisirs, des sports et développement communautaires recommande d'adhérer aux quatre niveaux de planification du déploiement des services en loisir municipal

Mise en contexte

Question de recherche



- Comment distribuer les services relevant des compétences municipales pour répondre à l'ensemble des attentes et des besoins d'une population variée dont les pratiques de loisir sont nombreuses et prennent plusieurs formes et dont l'utilisation du territoire est tout aussi variée?

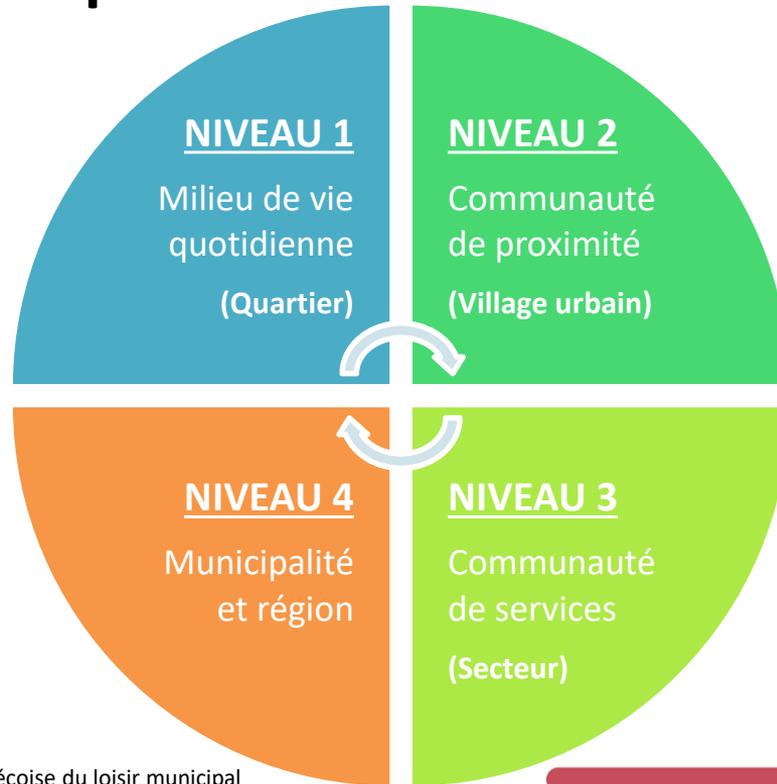
Pourquoi un cadre de déploiement?

- Le Cadre de déploiement des services en loisir municipal a été développé pour :
 - Donner des balises et des repères pour soutenir les décisions d’investissement
 - Proposer une distribution territoriale des services relevant des compétences municipales pour répondre à l’ensemble des attentes et des besoins d’une population variée

Cadre de déploiement des services en loisir municipal

- Quatre niveaux de planification où l'on peut observer que :
 - La complexité des besoins et la complexité des services augmentent d'un niveau à l'autre
 - Les services plus complexes répondent à un nombre plus important d'utilisateurs pour être efficaces et desservent, en conséquence, des bassins de clients plus peuplés
 - Les services de premier niveau sont les plus rapprochés des citoyens et font plus appel à leur participation et à leur initiative

Cadre de déploiement des services en loisir municipal



Niveaux de service

QUARTIER

1

- 3^e lieu de résidence
- Pratique libre

Niveau de service :

- Jeu d'eau
- Pataugeoire
- Parc de voisinage



Niveaux de service (suite)

VILLAGE URBAIN 2

- Milieu de vie communautaire
- Vie récréative et sociale organisée
- Association de quartier

Niveau de service :

- Infrastructures communautaires et récréatives
 - Centre communautaire
 - Piscine extérieure traditionnelle



Niveaux de service (suite)

SECTEUR MUNICIPAL

3

- Communauté de services
- Pratique spécialisée

Niveau de service :

- Infrastructures lourdes
 - Centre aquatique intérieur
 - Centre de plein air et plage



Niveaux de service (suite)

VILLE

4

- Infrastructure signature
- Pratique très spécialisée
- Grands événements



Ville de
Gatineau

Pertinence et application

- Le Cadre de déploiement des services en loisir municipal est un cadre d'analyse permettant de planifier les services et les infrastructures en matière de loisirs, de sports et en développement des communautés
- Le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires utilisera ce cadre d'analyse pour orienter le développement de l'offre
- Le portrait des communautés ainsi que l'analyse des besoins des citoyens et des organismes ainsi que les activités de consultation viendront alimenter les niveaux de planification

Plan de l'offre en infrastructures aquatiques

État d'avancement des travaux

Plan de l'offre en infrastructures aquatiques

État de situation



- Offre aquatique actuelle
- Nouvelles tendances
- Résultats des activités de consultation publique

Offre aquatique municipale

MASSON-ANGERS

- 1 piscine extérieure (bris de service)
- 3 jeux d'eau

BUCKINGHAM

- 1 centre aquatique intérieur municipal
- 2 jeux d'eau

GATINEAU

- 1 centre sportif
- 1 plage municipale
- 3 pataugeoires
- 2 bassins scolaires
- 13 jeux d'eau

HULL

- 7 piscines extérieures
- 1 plage municipale
- 4 pataugeoires
- 3 bassins scolaires
- 13 jeux d'eau

AYLMER

- 1 centre aquatique intérieur municipal
- 1 pataugeoire
- 1 plage municipale
- 9 jeux d'eau
- 1 bassin scolaire

Opportunités hebdomadaires de baignade libre¹

	NOMBRE D'HEURES DE BAINS LIBRE DISPONIBLE SELON LA PÉRIODE DE L'ANNÉE 2018	
	ESTIVALE	NON-ESTIVALE
BUCKINGHAM	27,5	34
MASSON-ANGERS	56 ²	0
GATINEAU	64,5	261
HULL	617,4	1,5
AYLMER	133,5	46

Nouvelles tendances



PLACES PUBLIQUES
ET FONTAINES
ARCHITECTURALES



BASSINS
MULTIFONCTIONNELS



PLAGES
URBAINES

Résultats des activités de consultation publique

Démarches consultatives

Plan de l'offre en infrastructures aquatiques

Groupes
de discussion



Mai 2019

Consultations
sectorielles



Juin 2019

Sondage
Léger



Août 2019

Rapports
de consultation



Septembre 2019

Présentation
au conseil municipal



Janvier 2020

Groupes de discussion

- Réalisés dans les communautés où les infrastructures aquatiques présentent des signes de détérioration
- 10 à 15 participants par secteur, âgés entre 20 et 70 ans, venant de milieux socioéconomiques divers et représentatifs du profil de la communauté

LIEU	PISCINE	DATE	PARTICIPANTS
FOURNIER (Hull)	Desjardins	23 mai 2019	14
ÎLE DE HULL (Hull)	Fontaine	25 mai 2019	15
MUTCHMORE (Hull)	Eugène-Sauvageau	25 mai 2019	9
MASSON (Masson-Angers)	Jack-Eyamie	28 mai 2019	11
TOTAL			49

Groupes de discussion

Faits saillants

FOURNIER

- Maintien de la piscine Desjardins
- Amélioration de la surface absorbante du jeu d'eau et ajout de modules
- Aménagement d'un sentier sécuritaire et accessible entre les habitations et la plage du Lac-Leamy
 - Alternative en période de chaleur accablante ou lors de la fermeture de la piscine Desjardins

MUTCHMORE

- Maintien de la piscine Eugène-Sauvageau
- Aménagement d'une terrasse ombragée
- Rendre la piscine plus accessible pour les différents groupes d'âge

ÎLE DE HULL

- Maintien de la piscine Fontaine
- Aménagement d'une terrasse ombragée à la piscine extérieure Fontaine
- Construction d'un centre aquatique intérieur sur le site du Centre Robert-Guertin

MASSON

- Maintien de la piscine Jack-Eyamie
- Aménagement d'une terrasse ombragée
- Rendre la piscine plus accessible pour les différents groupes d'âge

Consultations sectorielles

- Activités de participation citoyenne s'adressant aux citoyens des différents secteurs ainsi qu'aux organismes partenaires et utilisateurs des infrastructures aquatiques

SECTEUR	LIEU	DATE	PARTICIPANTS
BUCKINGHAM ET MASSON-ANGERS	Complexe communautaire et culturel de Buckingham	10 juin	25
GATINEAU	Centre sportif de Gatineau	12 juin	9
AYLMER	Centre communautaire Ernest-Lattion	17 juin	9
HULL	Centre communautaire Eugène-Sauvageau	19 juin	50
TOTAL			93

Consultations sectorielles

Points forts et améliorations souhaitées de l'offre actuelle



POINTS FORTS

- Gratuité des services aquatiques
- Effet rassembleur pour les collectivités
- Diversité de l'offre de service
- Proximité et facilité d'accès aux infrastructures aquatiques
- Sauveteurs compétents et courtois
- Opportunité d'emploi pour les jeunes
- Prolongement des heures d'ouverture des piscines extérieures

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Bonifier les aménagements autour des piscines extérieures (ombre, fontaine à boire, etc.)
- Rendre toutes les infrastructures aquatiques accessible universellement
- Améliorer l'état des piscines extérieures et leurs chalets de services
- Prolonger davantage la saison des piscines extérieures
- Améliorer la programmation aquatique intérieure dans le secteur de Hull (cours de natation et bain libre)

Consultations sectorielles

Faits saillants

- L'offre actuelle en infrastructures aquatiques rejoint principalement les besoins des familles et des enfants
- L'offre en infrastructures aquatiques devrait être bonifiée sur l'ensemble du territoire, en ordre de priorité :
1) piscines extérieures 2) piscines intérieures 3) jeux et jets d'eau 4) plages urbaines
- Priorisation des critères d'analyse par les participants

CRITÈRES PRIORITAIRES	CRITÈRES MOINS PRIORITAIRES
Présence d'infrastructures aquatiques publiques	Coûts (aménagement, opérations et entretien)
Clientèle ciblée (groupe d'âge)	Type d'habitation
Composition sociodémographique du quartier, village urbain et secteur	Présence de piscines privées

Sondage Léger

SONDAGE EN LIGNE AUPRÈS DE 500 CITOYENS

SECTEUR	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Aylmer	84
Buckingham	28
Gatineau	232
Hull	136
Masson-Angers	20
TOTAL	500

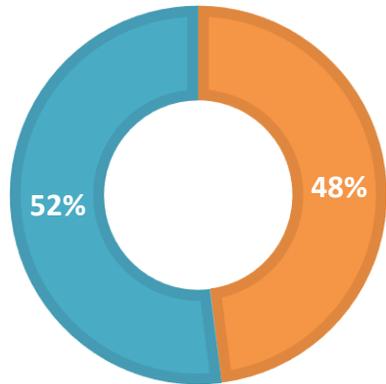
OBJECTIFS

- Dresser le portrait des utilisateurs par type d'infrastructures aquatiques
- Connaître les critères qui guident le choix des citoyens en matière d'infrastructures aquatiques
- Sonder la satisfaction des citoyens à l'égard de la qualité des infrastructures, leurs forces et les améliorations souhaitées
- Apprécier l'importance que les citoyens accordent aux investissements visant l'amélioration des infrastructures aquatiques publiques
- Compléter le portrait en matière d'utilisation et de préférences à l'égard des infrastructures aquatiques publiques

Sondage Léger

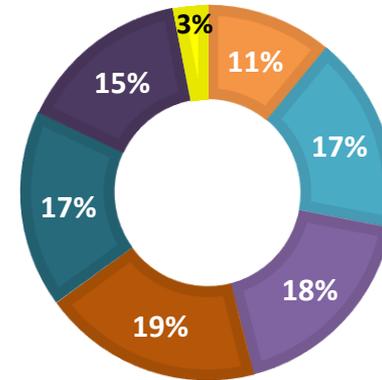
Profil des répondants

GENRE



■ Homme ■ Femme

ÂGE

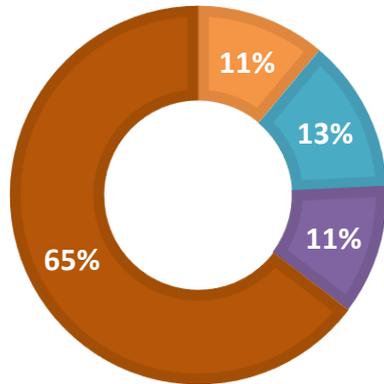


■ 18-24 ans ■ 25-34 ans ■ 34-44 ans ■ 45-54 ans
■ 55-64 ans ■ 65-74 ans ■ 75 ans et +

Sondage Léger

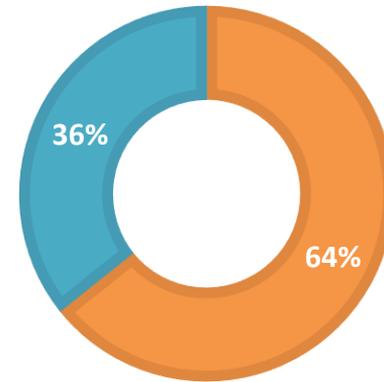
Profil des répondants (suite)

PRÉSENCE D'ENFANT (S) DANS LE MÉNAGE



- 5 ans ou moins
- 6 à 12 ans
- Plus de 12 ans
- Aucun enfant

STATUT DE RÉSIDENCE



- Propriétaire
- Locataire

Sondage Léger

Faits saillants



- 64% des ménages gatinois ont fréquenté au moins une des infrastructures aquatiques publiques de Gatineau au cours des douze derniers mois
 - 43% les plages
 - 31% les jeux d'eau
 - 8% les bassins scolaires
 - 38% les centres aquatiques intérieurs
 - 23% les piscines extérieures
- Une note moyenne de satisfaction de 7.1/10 est accordée quant à la qualité des infrastructures aquatiques publiques
 - La bonification des aménagements autour des piscines extérieures ainsi que l'amélioration de l'état des piscines extérieures et leurs chalets de services sont les améliorations souhaitées les plus citées à 39% et 30% respectivement
- L'accessibilité au sens large est au cœur des choix que les Gatinois font en matière d'infrastructures aquatiques publiques et un facteur d'influence important de leur satisfaction à cet égard

Sondage Léger

Faits saillants (suite)

- Les critères les plus déterminants dans le choix d'utiliser une infrastructure aquatique sont les suivants :
 - Le tarif d'accès / la gratuité (52%)
 - La facilité pour se rendre sur place (52%)
 - Les heures d'ouverture (39%)
- L'usage des types d'infrastructures est variable :

USAGE	INFRASTRUCTURE PRIVILÉGIÉE
Détente et contemplation	• Plages (67%)
Divertissement et loisirs aquatiques	• Plages (34%) • Centres aquatiques intérieurs (31%)
Rafraîchissement	• Jeux d'eau (29%) • Plages (28%) • Piscines extérieures (25%)
Faire de l'exercice physique	• Centres aquatiques intérieurs (66%)
Apprendre à nager à un enfant	• Centres aquatiques intérieurs (61%)

Sondage Léger

Faits saillants (suite)

- 76% des Gatinois considèrent important que la Ville investisse pour améliorer les infrastructures aquatiques
- 45% des Gatinois souhaitent qu'il y ait plus de piscines extérieures dans leur secteur
- D'un secteur à l'autre, l'opinion des Gatinois varie à la question

« Vous avez dit que vous souhaiteriez retrouver plus de ces infrastructures aquatiques publiques dans votre secteur. Si une seule d'entre elles devait y être installée, ce serait laquelle? »

SECTEUR	TYPE D'INFRASTRUCTURES AQUATIQUES À INSTALLER EN PRIORITÉ
AYLMER	Piscine extérieure (52%)
HULL	Centre aquatique intérieur (59%)
GATINEAU	Piscine extérieure (31%) Jeux d'eau et fontaine architecturale (29%)
MASSON-ANGERS	Piscine extérieure (63%)
BUCKINGHAM	Piscine extérieure (53%)

Sommaire

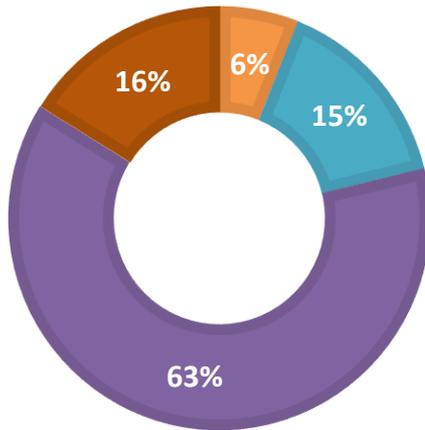
- Les citoyens apprécient les piscines extérieures
- La bonification de l'aménagement des piscines extérieures (meublier urbain, ombre, etc.) est une des principales améliorations souhaitées par les répondants
- L'ajout d'un centre aquatique intérieur dans l'ouest de la ville est désiré
- Les résidents du secteur de Hull demandent une amélioration de la programmation aquatique intérieure
- Les infrastructures doivent être accessibles à tous les groupes d'âge
- Les infrastructures doivent permettre le divertissement, le rafraîchissement et l'exercice physique

Scénarios d'offres aquatiques extérieures pour le secteur de Masson-Angers

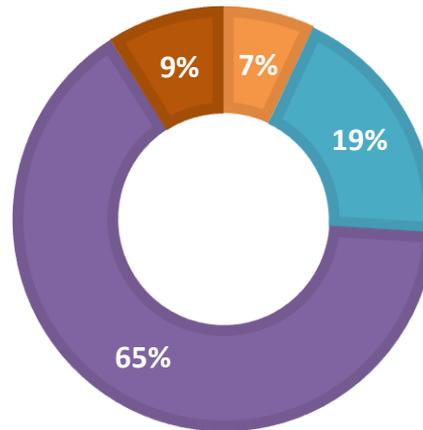
Caractéristiques des secteurs

Groupes d'âge

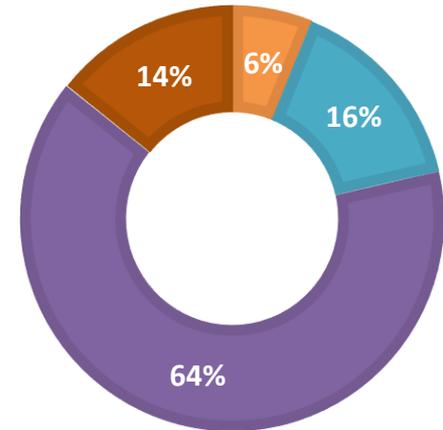
BUCKINGHAM



MASSON-ANGERS



VILLE DE GATINEAU



■ 0-4 ans ■ 5-17 ans ■ 18-64 ans ■ 65 ans et +

Caractéristiques des secteurs

Habitation

	BUCKINGHAM	MASSON-ANGERS	VILLE DE GATINEAU
 Habitations individuelles	76%	80%	60%
 Habitations collectives	24%	20%	40%
 Ménages consacrant plus de 30% de leur revenu à l'habitation	23%	15%	20%

Caractéristiques des secteurs

Déplacements

BUCKINGHAM

MASSON-ANGERS

VILLE DE GATINEAU

Transport actif

6,2%

10,5%

7,8%

Transport commun

1,9%

2%

14,9%

Automobile

86,4%

85%

70,5%

Caractéristiques des secteurs

Revenu

	BUCKINGHAM	MASSON-ANGERS	VILLE DE GATINEAU
REVENU MÉDIAN	57 452 \$	74 342 \$ ¹	68 643 \$
FAIBLE REVENU	16,8 %	9,6 % ²	13 %

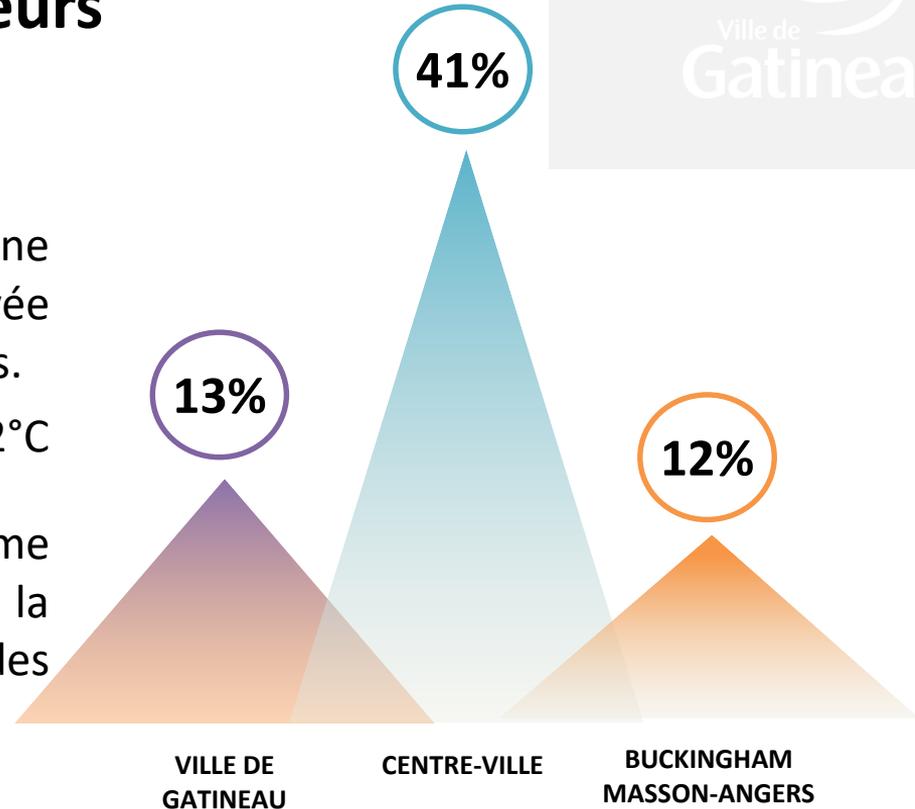
¹ Communauté de Masson : 69 034 \$

² Communauté de Masson : 17 %

Caractéristiques des secteurs

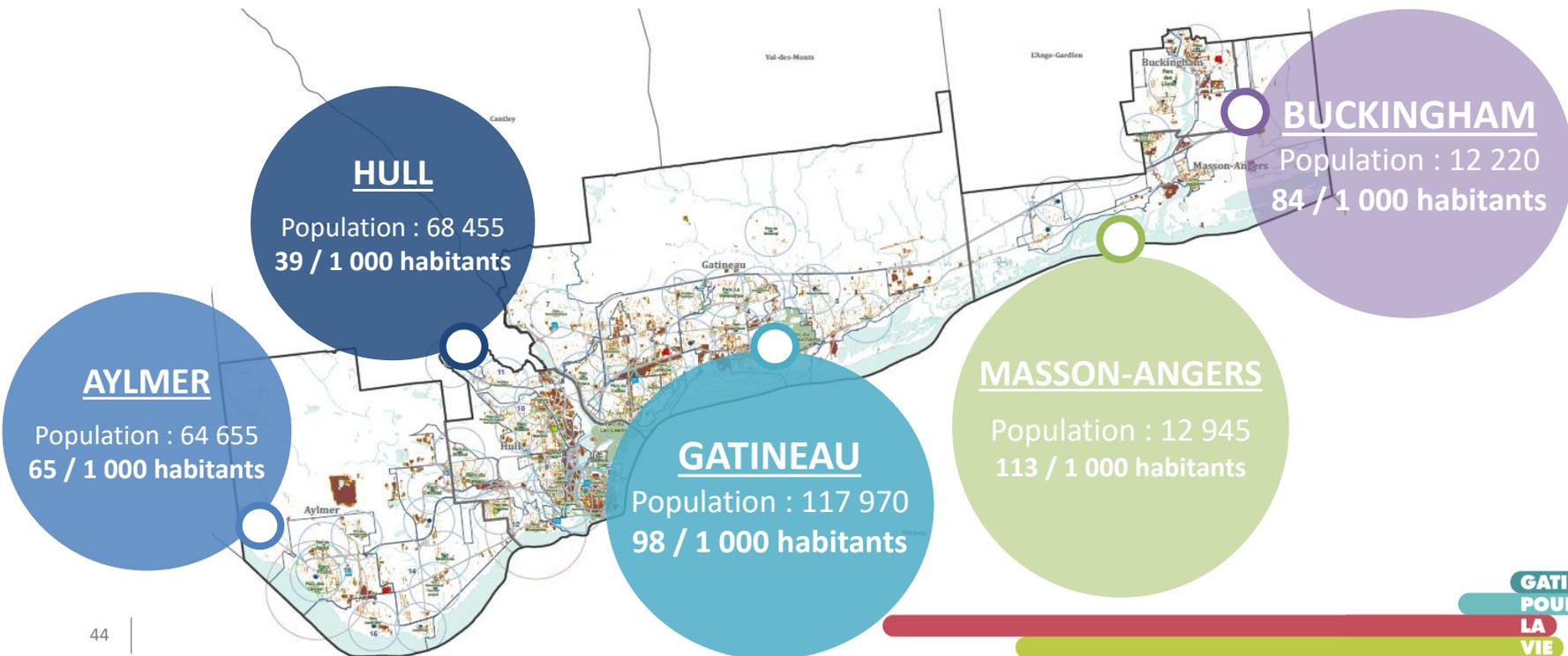
Îlots de chaleur

- Un îlot de chaleur désigne une zone dont la température est plus élevée que celle des zones environnantes. Cette différence peut atteindre 12°C
- L'Outaouais est considéré comme étant une région sujette à la « tropicalisation » de ses périodes estivales



Caractéristiques des secteurs

Piscines privées



Profil des secteurs

Faits saillants

- Les résidents des secteurs de Buckingham et de Masson-Angers ont moins d'opportunités de baignade libre que leurs concitoyens des autres secteurs
- 22% de la population de l'est (petite enfance et aînés) est plus à risque en période de chaleurs accablantes, comparativement à 20% pour la Ville
- Les résidents utilisent majoritairement l'automobile pour se déplacer
- Les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers se classent dans la moyenne quant à la présence d'îlots de chaleur sur leur territoire
- 78% des ménages ont accès à l'espace extérieur privé (cours arrière), comparativement à 39% pour les ménages du secteur de Hull
- La piscine extérieure Jack-Eyamie est la seule infrastructure de niveau 2 dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers

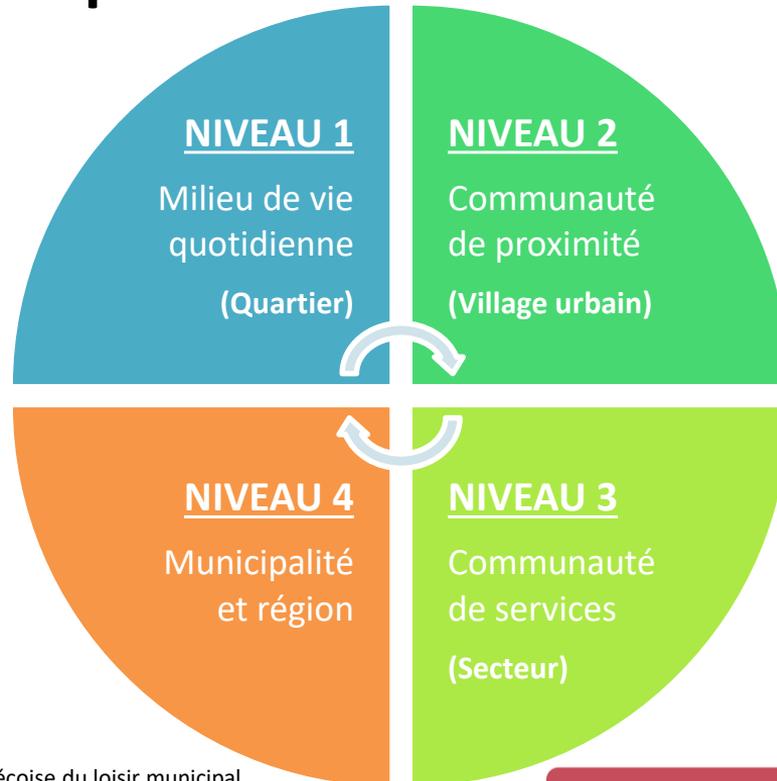
Parc Jack-Eyamie

Infrastructure aquatique



- Infrastructure multigénérationnelle et multifonctionnelle
- Accessibilité (universelle, horaire)
- Loisir, divertissement, rafraîchissement
- S'intégrer au concept actuel ou futur du parc et au voisinage
- Infrastructure phare pour l'est de la ville
- Diminution des coûts opérationnels

Cadre de déploiement des services en loisir municipal



Scénarios proposés

- Le 11 septembre 2019, quatre scénarios soumis à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire :
 1. Bassin multifonctionnel extérieur
 2. Fontaine architecturale
 3. Piscine extérieure standard
 4. Plage urbaine
- À la suite de l'analyse, la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés :
 - D'étudier les scénarios 1 et 2 dans le cadre de l'aménagement d'un projet aquatique dans le secteur de Masson-Angers*

*Le scénario 3 a également été analysé à titre indicatif

Scénario 1

BASSIN MULTIFONCTIONNEL EXTÉRIEUR

Caractéristiques d'aménagement

- Bassin récréatif d'une profondeur de 1.2 m, avec une entrée de style plage
- Bassin de nage d'une profondeur de 1.2 m et d'une longueur de 20 m
- Bain à jets
- Terrasse aménagée et ombragée
- Éclairage permettant le prolongement des heures d'ouverture en soirée
- Niveau de service 3



Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

Scénario 1

BASSIN MULTIFONCTIONNEL EXTÉRIEUR (suite)

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Multigénérationnel et multifonctionnel	Maintien des coûts opérationnels (110 000 \$ / an)
Loisir, divertissement, rafraîchissement et activité physique	Accessibilité horaire limitée (fermé sans la présence de sauveteurs)
Accessible universellement	Dépassement du budget disponible
Infrastructure d'envergure pour l'est de la ville (pôle aquatique)	



Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

Scénario 2

FONTAINE ARCHITECTURALE

Caractéristiques d'aménagement

- 50 jets d'eau indépendants au sol et éclairés permettant l'animation du site
- Sections séparées avec jets de brume également éclairés
- Terrasse aménagée et ombragée
- Niveau de service 3



Scénario 2

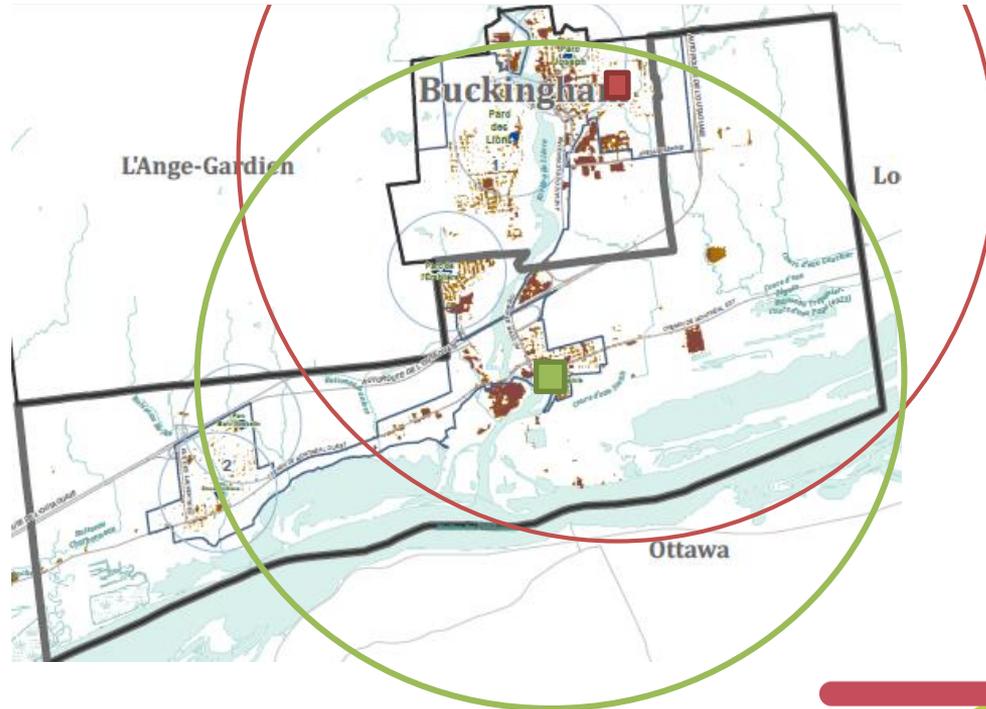
FONTAINE ARCHITECTURALE (suite)

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Multigénérationnel et multifonctionnel	Absence de bassin pour la nage
Accessible universellement	Coûts opérationnels liés au déploiement de programmation pour faciliter le changement de culture
Loisir, divertissement, rafraîchissement	Dépassement du budget disponible
Coûts opérationnels mineurs	
Accessible selon les heures d'ouverture du parc (6h à 22h)	
Infrastructure d'envergure pour l'est de la ville	



Niveau de service en loisir municipal

Rayon de desserte



- Centre aquatique
Lucien Houle
(Niveau 3 – Secteur)
- Parc Jack-Eyamie
(Niveau 3 – Secteur)

Scénario 3

PISCINE EXTÉRIEURE STANDARD

Caractéristiques d'aménagement

- Pas de section profonde
- Tremplin et petite glissade
- Terrasse aménagée
- Éclairage (prolongement des heures d'ouverture)
- Niveau de service 2



Scénario 3

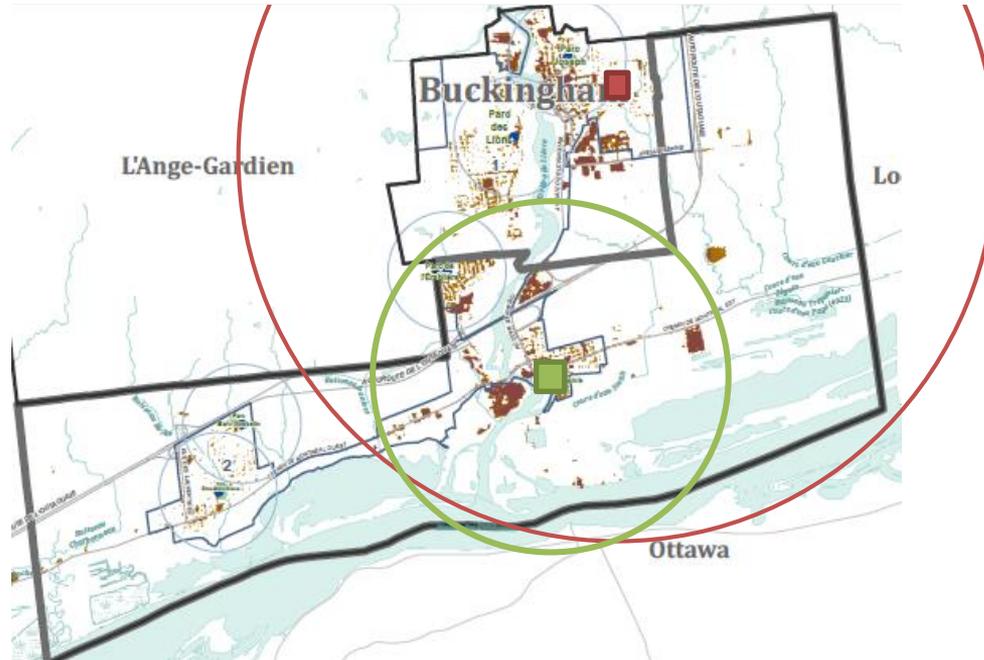
PISCINE EXTÉRIEURE STANDARD (suite)

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Loisir, divertissement, rafraîchissement, activité physique	Maintien des coûts opérationnels (110 000 \$ / an)
	Accessibilité horaire (piscine fermée sans présence de sauveteurs)
	S'adresse principalement aux familles
	Coûts d'aménagement dépassent le budget disponible



Niveau de service en loisir municipal

Rayon de desserte



- Centre aquatique
Lucien Houle
(Niveau 3 – Secteur)
- Parc Jack-Eyamie
(Niveau 2 – Village urbain)

Scénarios financiers

	COÛT*	BUDGET	ÉCART
Scénario 1 BASSIN MULTIFONCTIONNEL EXTÉRIEUR	2 578 233,96 \$	1 300 000 \$	(1 278 233,96 \$)
Scénario 2 FONTAINE ARCHITECTURALE	2 951 941,74 \$	1 300 000 \$	(1 651 941,74 \$)
Scénario 3 PISCINE EXTÉRIEURE TRADITIONNELLE	2 061 763,64 \$	1 300 000 \$	(761 763,64 \$)

*Estimation de classe D – Montants imputables

Scénarios financiers

(suite)

Sources de financement pour assumer l'écart :

- Montant de 240 000 \$ provenant du surplus de l'ex-ville de Masson-Angers
- Montant de 790 000 \$ provenant de l'enveloppe du partenariat pour 2020 estimé à 2,3M\$
- Montant supplémentaire de 250 000 \$ pour le projet au Plan d'investissements communautaires 2021 pour compléter le financement

Afin de ne pas diminuer l'enveloppe disponible pour réaliser des parcs au Plan d'investissements communautaires de l'année 2021, le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés présentera un montant de 250 000 \$ de nouveaux parcs à être réalisés en 2021. Ces parcs seront financés par les fonds de parcs et terrains de jeux.

Recommandations

Recommandations

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande :

- Lors de la séance du 11 septembre 2019
 - D'étudier les scénarios 1 et 2 dans le cadre de l'aménagement d'un projet aquatique dans le secteur de Masson-Angers
 - Le dépôt, au conseil municipal, du rapport de consultation de la firme PACE :
Élaboration du plan de l'offre en infrastructures aquatiques
- Lors de la séance du 18 décembre 2019
 - D'adhérer aux quatre niveaux de planification issus du Cadre de déploiement des services en loisir municipal de l'Association québécoise du loisir municipal sur lesquels s'appuieront le Plan de l'offre en infrastructures aquatiques et le Plan directeur des infrastructures sportives, récréatives et communautaires

Recommandations

(suite)

CONSIDÉRANT QUE :

- Trois types d'activités de participation citoyenne ont été réalisés, permettant de recueillir les préoccupations, préférences et opinions de plus de 600 Gatinois
- Les résultats de ces activités de participation citoyenne démontrent que les citoyens apprécient les infrastructures aquatiques publiques, et qu'ils souhaitent la bonification de l'aménagement des piscines extérieures ainsi que l'aménagement d'infrastructures multigénérationnelles et multifonctionnelles

Recommandations

(suite)

CONSIDÉRANT :

- Le profil sociodémographique et environnemental des secteurs de Buckingham et de Masson-Angers
- Les critères d'analyse des scénarios de projets aquatiques à Masson-Angers, dont la création d'un pôle aquatique pour l'est de la ville, le caractère multigénérationnel et multifonctionnel du futur équipement ainsi que les coûts d'aménagement

Recommandations

(suite)

CONSIDÉRANT QUE :

- Un montant de 433 333 \$ a été réservé au Plan triennal d'immobilisation pour les années 2021, 2022 et 2023 (CM-2018-989)
- La construction du projet aquatique aurait lieu en 2021

Recommandations

(suite)

CP-CLSDC-2020-01

Adhérer aux quatre niveaux de planification, adaptés du Cadre de déploiement des services en loisir municipal de l'Association québécoise du loisir municipal, sur lesquels s'appuieront le Plan de l'offre en infrastructures aquatiques et le Plan directeur des infrastructures sportives, récréatives et communautaires.

Les quatre niveaux de service s'actualisent ainsi :

- Niveau 1 : Milieu de vie quotidienne (Quartier)
- Niveau 2 : Communauté de proximité (Village urbain)
- Niveau 3 : Communauté de services (Secteur)
- Niveau 4 : Municipalité et région (Ville)

Recommandations

(suite)

CP-CLSDC-2020-02

Accepter le dépôt des rapports de consultation des firmes *PACE Affaires publiques et relations communautaires* et *LÉGER*

CP-CLSDC-2020-03

Accepter le scénario 1 – Bassin multifonctionnel extérieur, comme projet aquatique pour les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers, au coût de 2 580 000 \$

Recommandations

(suite)

CP-CLSDC-2020-04

Autoriser le trésorier à :

- devancer l'utilisation des fonds de 433 333 \$/an planifié au Plan d'investissements communautaires des années 2021, 2022 et 2023
- inscrire un montant supplémentaire de 250 000 \$ pour ce projet au Plan d'investissements communautaires de l'année 2021 et à devancer l'utilisation des fonds
- utiliser un montant de 240 000 \$ disponible au surplus de l'ex-ville de Masson-Angers
- puiser la somme manquante de 790 000 \$ à même l'enveloppe du partenariat pour 2020 estimé à 2,3 M\$ permettant de financer la totalité du coût du projet

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés est autorisé à prévoir au Plan d'investissements communautaires de l'année 2021 un montant de 250 000 \$ afin de réaliser des parcs. Le financement de ces parcs proviendra des fonds de parcs et terrains de jeux.

Autoriser le trésorier à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente